Publié le 27 mars 2020

Fort impact du Covid-19 sur l’activité des Epl dans la mobilité et le stationnement, la Fédération se mobilise pour porter leur voix !

Le secteur se prépare à enregistrer une perte importante de son chiffre d’affaires. L’offre de transports urbains, interurbains, maritimes et aériens est fortement réduite depuis le confinement. Certaines Epl sont même à l’arrêt à la demande des collectivités. Les parcs de stationnement restent, quant à eux, ouverts mais voient leur fréquentation décroître. Dans ce contexte difficile, la Fédération est à leurs côtés.

La Fédération, en lien direct avec Jean-Baptiste DJEBBARI, Secrétaire d’État chargé des transports, est le porte voix des Epl. Cette démarche est d’ailleurs très fortement encouragée par le Ministère, preneur des remontées terrain. N’hésitez pas à nous faire part de vos retours !

Devant l’urgence de la situation, des mesures exceptionnelles de protection des professionnels et des usagers des transports ont été prises par le Ministre de la Santé, Olivier VERAN, par arrêté du 19 mars :

- Désinfection de chaque véhicule ou matériel roulant de transport public au moins 1 fois par jour ;
- Obligation de monter par les portes arrière des bus pour limiter les contacts avec les conducteurs ;
- Séparation du conducteur et des voyageurs d’une distance au moins égale à un mètre ;
- Communication auprès des voyageurs des mesures « barrières », définies au niveau national ;
- Vente des titres de transport suspendue à bord des véhicules, mise en avant des autres modalités d’achat des titres (application, bornes libre service,…) ;

Face à cette crise, les Epl du secteur ont montré leur réactivité et leur solidarité :

– Plusieurs initiatives ont fleuri envers le personnel soignant allant du don de masques, au prêt de vélos, au maintien d’un service de transport à la demande pour les trajets domicile travail ou encore en offrant la gratuité des transports…

– Certaines compagnies continuent à assurer un service public minimum. Pour garantir les règles de distanciation sociale, le taux de remplissage des appareils est réduit à 40 % des capacités normales des appareils.

– En matière de stationnement, une grande partie des parcs restent ouverts. Certains sont même gratuits durant la crise.

© 2025 www.lesepl.fr